



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 avril 2025

Délibération 2025-033

Date de convocation : 09/04/2025

Membres en exercice : 29

Votants :

PREND ACTE

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 26/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Benoît VALENZUELA, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjoints , Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, Françoise PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Jérôme DEMOTIER, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cendrine PRIANO-LAFONT Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN , Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDVB, Conseillers.

Excusés :

Xavier MOUREAU pouvoir à Nicolas PAGET

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

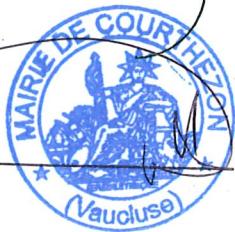
Caroline FAYOL pouvoir à Paul CHRISTIN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON



## ADMINISTRATION / RAPPORT ANNUEL DE LA POLITIQUE FONCIERE 2024

Conformément à la réglementation, le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) demande à ces dernières de « délibérer sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées ».

L'article L.2241-1 étend l'exigence en la matière notamment son deuxième alinéa qui précise que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal ».

Il convient que l'assemblée délibérante prenne connaissance du bilan annuel 2024 des acquisitions et cessions immobilières opérées par la Collectivité.

**Vu** l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis favorable de la commission Aménagement Urbain et Gestion du Patrimoine Immobilier du 17/03/2025 ;

**Considérant** le rapport synthétique joint à l'explicatif de la séance,

Le conseil municipal ayant ouï l'exposé du Maire-Adjoint en charge de l'aménagement urbain et après avoir délibéré :

- PREND ACTE du rapport annuel 2024 sur la politique foncière ci-après annexé.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

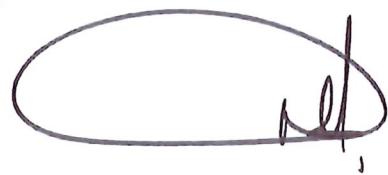
Application agréée E-legalite.com

99\_DE-064-218400398-20250415-DCM2025033-

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON



Le Maire  
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.

**ANNEXE À LA Délibération 2025-033 – CONSEIL MUNICIPAL DU 15/04/2025**

POLITIQUE FONCIERE DE LA VILLE RAPPORT ANNUEL 2024					
Délibération Commune de <b>COURTHEZON</b>					
Nom et Prénoms <b>VENDEURS</b>	Désignation du bien	Date délibération	Prix	Objet	Type
MASQUIN épouse LOUBIER Denise	AM0001(b) d'une contenance de 10ca	Délibération n°2024048 du 11/06/2024	2 500 €	Parcelle permettant amélioration du cheminement piéton	acquisition amiable
ACQUISITIONS : TERRAINS NON BATIS					
Consorts PARENT René et Michèle	garage sis sur parcelle AO204 de 12m <sup>2</sup>	Délibération n°2024005 du 30/01/2024	15 000 €	acquisition garage pour création vitrine du commerce sis 3 boulevard Victor Hugo	acquisition amiable
<b>Total acquisitions</b>			<b>17 500,00 €</b>		
Nom et Prénoms <b>ACQUEREURS</b>	Désignation du bien	Date décision	Prix	Objet	Type
CESSIONS : TERRAINS NON BATIS					
NEANT					
CESSIONS : TERRAINS BATIS					
NEANT					
<b>Total cessions</b>			<b>0,00 €</b>		
Convention EPF n°CFB492480 2018-2023 ; îlot Dussaud-Victor Hugo - Enveloppe allouée mobilisable 2 000 000€					
Acquisitions	Désignation du bien	Date délibération	Prix	Objet/Observations	Type
COMMUNE DE COURTHEZON	AR178 d'une contenance de 65ca, AR179 d'une contenance de 01a 05ca et AR292 d'une contenance de 40ca	Délibération n°2023086 du 11/10/2023	373 237,50 €	rénovation du centre ancien historique par une opération de restructuration urbaine de l'îlot Dussaud avec un objectif de production de logements sociaux, des équipements et des commerces (ou autres).	Négociation amiable (Total 375 385€ TTC TVA en 2023 373 237,20 € au plus tard le 30/10/2024)
<b>Total acquisitions</b>			<b>373 237,50 €</b>		
Convention EPF n°CFB494400 ; Moulin République - Enveloppe allouée mobilisable 395 000€					
Acquisitions	Désignation du bien	Date décision	Prix	Objet/Observations	Type
EPF PACA	AS271 et AS274	Délibération n°2022019 du 22/02/2023	399 403,25 €	Convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site Moulin République en phase impulsion réalisation : coût d'achat/portage : 394 966,44€ + frais acquisition : 4 350,81€ + frais de gestion du patrimoine : 86€	acquisition amiable
<b>Total acquisitions</b>			<b>399 403,25 €</b>		

**REÇU EN PREFECTURE**

le 22/04/2025

Application agréée E-legalis.com

99\_0E-084-216400398-20250415-DCH2025033-